

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 15 (1879)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

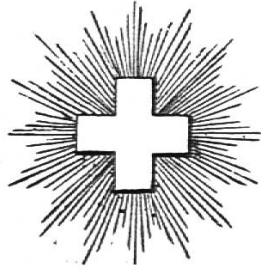
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 OCTOBRE 1879.

XV^e Année.



N^o 20.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'école à l'exposition universelle de Paris en 1878 (sixième article). — Quelques réflexions d'un instituteur primaire vaudois (*suite*). — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

L'école à l'exposition universelle de Paris 1878.

(SIXIÈME ARTICLE)

Suisse. L'exposition scolaire de notre chère patrie ayant servi de sujets à bon nombre de rapports, d'articles de journaux, et ayant même suscité chez nous une certaine polémique, nous croyons bien faire en nous contentant de la parcourir très rapidement. Il est curieux et intéressant à la fois, de comparer les appréciations des différents « *reporters* » de la presse pédagogique à propos de notre exposition scolaire. Un journal hebdomadaire français, le *Manuel général de l'Instruction primaire*, publiait les lignes suivantes au mois d'août de l'année dernière. « La très modeste, mais très sérieuse exposition scolaire suisse, » occupe une salle unique de la section, tout près de la façade » si originale au frontispice de laquelle on aime à lire la belle

» devise : « *Un pour tous, tous pour un* ». Elle est surtout re-
» présentée par ceux des cantons qui, au point de vue scolaire,
» lui font le plus d'honneur : Genève, Neuchâtel, Vaud, Berne,
» Zurich, Lucerne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne. — Les départe-
» ments de l'instruction publique de ces cantons exposent le
» recueil de leurs lois et règlements scolaires, les livres, manuels,
» appareils d'enseignement recommandés ou officiellement
» adoptés dans leurs circonscriptions, des plans de maisons
» d'école, des spécimens de mobilier scolaire, des devoirs et
» des ouvrages divers exécutés par les élèves. Tout cela forme
» un ensemble qui mérite d'être étudié et approfondi, comme
» il convient quand il s'agit d'un pays où l'instruction est si
» répandue, et où on a réussi à la faire servir au développement
» de ces deux qualités civiques trop rarement unies, l'amour de
» la patrie et l'amour de la liberté ». L'auteur de cet article, si
» bienveillant pour notre pays, M. Charles Defodon, signale ensuite
» aux visiteurs, « au milieu de cette foule d'objets, dont, ajoute-t-il,
» *un certain caractère harmonique peut être la plus grande*
» *qualité*, les travaux exécutés d'après la méthode Froebel et
» envoyés par les écoles enfantines du canton de Genève, des
» tableaux pour l'enseignement par les yeux, représentant, avec
» beaucoup de sincérité et de bonhomie, des scènes de la vie
» rurale ou de la vie domestique ; des collections entomologiques
» et minéralogiques soignées et facilement utilisables ; des bancs
» et tables d'école consciencieusement étudiés et fabriqués,
» comme ceux que présente le canton de Neuchâtel, d'après le
» système du docteur Guillaume ; des livres d'enseignement dont
» la réputation n'est plus à faire, par exemple, les *manuels*
» *d'histoire* de M. Daguët, le *cours gradué de langue française*
» de M. Ayer, le *manuel d'instruction civique* de M. Bornet et
» bien d'autres. — Et l'auteur termine par ces mots : la géo-
» graphie et la calligraphie étaient aussi très remarquablement
» représentées à l'exposition suisse ».

Mettons en regard des lignes qui précèdent, celles que vient de publier un professeur parisien, le docteur Eugène Scherdlin, correspondant du *Pædagogium*, revue mensuelle de l'Education et de l'enseignement, qui paraît à Vienne, et a pour rédacteur un éminent écrivain pédagogique, le docteur Frédéric Dittes. Après avoir constaté combien la Suisse est avancée au point de vue de l'instruction du peuple, et combien d'hommes distingués dans les sciences, elle a possédé et possède encore aujourd'hui, M. Scherdlin constate avec tristesse le *manque d'ensemble* et d'harmonie qui caractérisait l'exposition helvétique ! « C'était, dit-il,

» au début surtout, une confusion qui rappelait la tour de Babel !
» L'esprit particulariste et fédératif des Suisses se faisait sentir jus-
» que dans les plus petits détails. L'espace était fort restreint, il est
» vrai, mais il eût été facile d'exposer les objets envoyés d'une ma-
» nière plus rationnelle et plus logique. L'exposition eut notablement
» gagné, si l'on eût réuni les divers envois des cantons, si l'on
» eût eu une exposition suisse ; il eût été possible alors d'appren-
» dre à connaître la gradation des études et l'organisation de
» l'enseignement ». — Le même auteur reproche ensuite à la
Suisse la pauvreté de son exposition géographique ; il dit avoir
été étonné de ne trouver qu'un grand relief des Alpes, et regrette
l'absence complète des cartes de Keller ! — Or la géographie
occupait une place d'honneur dans l'exposition suisse, non seu-
lement le canton de Berne avait exposé toutes les cartes de Keller,
mais chaque canton avait envoyé des cartes murales, des atlas,
des globes et tout ce qui concerne l'enseignement de la géogra-
phie. Il n'est pas un visiteur attentif qui n'ait admiré la collection
de cartes et surtout de reliefs exposé par la direction de l'Instru-
ction publique du canton de Zurich, et servant de moyens
d'enseignement pour les écoles secondaire. Quant à l'organisa-
tion et au cachet d'ensemble, notre impression et celle des nom-
breux visiteurs que nous avons eu l'occasion de rencontrer ont
été identiques à celle exprimée par le rédacteur du *Manuel gé-
néral*. — Le correspondant du *Pædagogium* semble ne s'être
pas rendu compte de notre organisation politique, et des diffi-
cultés qu'à eues à surmonter la commission d'organisation. Voici
ce qu'écrit à ce sujet le docteur Wettstein, membre de cette
commission et du Jury international pour la classe VI. « La
» commission d'organisation, dit M. Wettstein ¹, eut vivement
» désirer organiser à Paris *une exposition scolaire suisse* dans
» toute l'acception du mot ; elle s'est vue forcée d'y renoncer, non
» seulement parce que plusieurs gouvernements cantonaux refu-
» saient d'y prendre part, mais surtout parce que jusqu'à présent
» la Suisse ne possède point d'école primaire nationale, qu'établir
» une exposition collective suisse eût été manquer de vérité et
» de sincérité, soit envers l'administration de l'exposition univer-
» selle, soit envers le public. » « Il est incontestable, ajoute M.
» Wettstein, que si les objets envoyés à Paris par différents can-
» tons suisses, eussent pu être groupés pour former un tout, qui
» eût représenté notre instruction publique à ses divers degrés,

¹ Exposition internationale de Paris 1878. Rapport sur la classe VI par le docteur Wettstein, directeur du séminaire de Kussnacht et membre du Jury international — page 5.

» l'impression générale en eût été meilleure, et ce que la Suisse.
» eût non seulement mérité, mais obtenu un grand-prix. Mais
» en raison de l'arrangement par cantons, aucune de nos expo-
» sitions ne pouvaient rivaliser avec celles de la France, de la
» Belgique, pas même avec celles de la ville de Paris. »

M. Wettstein a, selon nous, signalé la véritable cause de l'infériorité de notre exposition scolaire, comparée à celle des autres nations. Selon le jugement des personnes les plus compétentes, l'exposition suisse se distinguait par sa valeur pédagogique et par sa grande sincérité.

« A chaque pas on y apprend quelque chose de nouveau,
» écrivait l'an dernier un grand journal parisien, partout on
» trouve à s'instruire, soit dans les recueils de lois, soit dans
» les livres d'enseignement, soit enfin dans les belles collections
» envoyées par Berne et Zurich ». — Ce dernier canton surtout s'était tout particulièrement distingué. Plusieurs cantons, parmi lesquels Vaud, Neuchâtel et Bâle-Ville prenaient la première place, avaient envoyé bon nombre de devoirs d'élèves. Notre opinion à l'égard de cette dernière catégorie d'envois, était arrêtée depuis longtemps; l'étude attentive des cahiers exposés à Paris ne l'a point modifiée, et nous renvoyons le lecteur au volume publié par la maison Hachette et Cie : « Les devoirs des écoliers étrangers à l'exposition universelle de 1878 », par MM. de Bagnaux, Berger, Brouard, Buisson et Defodon ». — Voici ce que dit à ce sujet M. Wettstein¹ :

« On ne peut refuser aux expositions les devoirs d'élèves,
» lorsqu'elles sont faites dans un champ très restreint, une
» utilité pratique; cela est surtout le cas pour celles qui ont
» pour but de démontrer les résultats de méthodes nouvelles ou
» de nouveaux moyens d'enseignement. Ceci s'applique surtout
» au dessin, parce qu'il permet bien mieux qu'avec aucune
» autre branche de l'enseignement de faire toucher au doigt les
» résultats immédiats et de pouvoir juger de leur valeur réelle.
» Mais encore, faut-il supposer que l'exposition est sincère, et
» que ce sont réellement des travaux d'élèves qu'on a sous
» les yeux et non des travaux de maîtres! puis il faut
» s'assurer que ces travaux sont bien l'œuvre de la totalité des
» élèves que renferme l'exposition, qu'il n'a point été fait de
» *triage*, point un choix spécial de ce qu'il y avait de meilleur;
» n'oublions pas que la mission de l'école primaire consiste
» avant tout à faire progresser tous les élèves, à élever le niveau
» des masses, et qu'elle ne doit point montrer de préférence pour

¹ Rapport cité — page 6 et 7.

» les plus capables, pour les doués, qui, si la première base est solide, arriveraient d'eux-mêmes au but. Par conséquent, plus une exposition de travaux d'élèves est considérable, plus aussi l'étude comparative en devient ardue et difficile, et plus il est impossible de contrôler si les ouvrages envoyés proviennent réellement des élèves. Le visiteur attentif et sérieux d'une exposition universelle, où ces travaux se rencontrent par milliers, ne peut avoir une confiance illimitée, il se méfie de ce qu'il voit, et s'en méfiera bien davantage, lorsqu'il apprendra que les travaux médiocres, les œuvres secondaires sont entassés par quintaux dans les magasins, tandis que ce qu'il y a de mieux est offert au public dans des portefeuilles richement reliés. C'est là, ajoute M. Wettstein, que réside le grand danger pour l'école. » Puis il ajoute plus loin. « Aussi, est-ce une véritable jouissance, de trouver au milieu d'une quantité de compositions exemptes de fautes, les élécubrations suivantes sortis du cerveau de l'un de nos jeunes confédérés. « La chair du chat est excellente; cependant, elle occasionne parfois la trichinose, parce qu'il mange trop peu de sel. » Ou encore mieux la sincérité d'une jeune républicaine du canton de Neuchâtel, déclarant par quelques mots d'introduction qu'elle n'écrit sa composition que parce qu'elle y est forcée, et qu'elle trouve une indignité d'être obligée d'écrire dans le seul but d'exposer son travail à Paris. Là au moins, ajoute le directeur de Kussnacht, on est certain que la main du maître n'y a pas passé. »

On sait que les libraires suisses avaient envoyé à Paris un choix immense de livres, de manuels, etc. Nous ne croyons pas nécessaire d'en parler ici, pas plus que l'exposition des sociétés de sciences naturelles, d'utilité publique, etc., dont nos journaux suisses se sont beaucoup occupés. Qu'il me soit seulement permis de mentionner en terminant le *Pinacoscope* de M. Ganz, photographe à Zurich, appareil de projection pour agrandir les images sur verre, et qui est appelé à rendre de très grands services pour les cours d'adultes, séances, etc., ainsi que l'exposition de M^{me} Suzanne Müller, à Zurich, pour l'enseignement élémentaire des ouvrages de femmes; cette méthode combinée d'une manière très rationnelle a valu à son auteur une récompense bien méritée.

C. PROGLER.

Quelques réflexions d'un instituteur primaire vaudois.

(Suite.)

Quant aux examens annuels, une grande réforme serait nécessaire dans notre canton.

Dans les campagnes principalement, il n'est pas toujours facile de trouver dans la Commission d'école un examinateur qui soit vraiment à la hauteur de cette tâche. Si le pasteur fait partie du corps, c'est lui qui sera chargé de toute la besogne ; et, à lui seul, il devra interroger dans une seule journée 40 ou 50 élèves, sur les 18 branches ou subdivisions du programme, peut-être même sur des points qui lui sont peu familiers. A la fin de la journée, s'il a fait la chose consciencieusement, il se trouve épuisé ; ce qui n'empêche pas qu'il ne doive aller le lendemain subir la même torture dans une autre école de sa paroisse.

Si le pasteur ne fait pas partie de la Commission, l'examen se fait d'une manière encore plus fâcheuse, souvent arbitraire, et partielle.

Il serait bon d'avoir, pour ces examens, des sous-inspecteurs, ou simplement des délégués de l'inspecteur d'arrondissement, en nombre suffisant pour qu'il y en eût au moins un par cercle, lesquels examineraient les 8 ou 9 écoles primaires de leur ressort.

Dans la question hygiénique, se rapportant à la durée des leçons et à leur nombre (question qui rentre aussi dans celle du programme), M. Dumur, rapporteur, mentionne, pour notre canton, un total de 33 heures de leçons par semaine en hiver. En est-il ainsi ?

Pour les plus jeunes élèves, oui, mais pour une grande partie des élèves du degré supérieur (ceux de 14 à 16 ans qui reçoivent l'instruction religieuse à *la cure*), ce nombre d'heures est loin d'être atteint.

Généralement, l'instruction religieuse des catéchumènes enlève à ces derniers 4, et quelquefois 6 heures d'école par semaine ; et cela juste au moment où ils devraient consacrer le plus de temps à leur instruction générale.

Puis ces sorties et ces absences dérangent la classe et les leçons pendant deux matinées de la semaine, si les catéchumènes des deux sexes sont reçus à la fois ; et 4 matinées, s'ils y vont séparément.

Si le congé accordé l'après-midi du samedi était transféré au milieu de la semaine, on pourrait choisir ce moment-là pour l'instruction religieuse, tandis que le samedi, le pasteur a déjà à préparer son sermon du dimanche. La deuxième leçon de religion pourrait aussi avoir lieu l'après-midi du dimanche ; de cette manière les 33 heures seraient complètes.

D'ailleurs ce congé du samedi n'est pas nécessaire, puisqu'il est suivi d'un jour de repos ; il serait bien plus rationnellement placé le mercredi ou le jeudi soir ; ce qui serait aussi plus hygiénique.

La huitième conclusion du rapport de M. Dumur approuve *hautement* l'introduction de la gymnastique militaire dans nos écoles.

Déjà dans un journal politique de notre canton (*La semaine*, N° du 14 février 1879), j'ai développé les motifs qui me faisaient improuver cette innovation. Je ne les rappellerai pas ici. Je suis seulement étonné de voir que l'honorable rapporteur, loin de diminuer le programme, le charge d'un enseignement de plus, qui demandera son temps et ses heures, comme les autres parties de notre tâche.

L'introduction de la gymnastique dans nos écoles, a trouvé cependant de nombreux partisans au congrès scolaire, et la plupart des orateurs qui encourageaient cette mesure, rappelaient l'exemple des anciens Grecs et des anciens Romains!!

N'oublions pas, cependant, que si les Grecs et les Romains donnaient aux exercices du corps une grande place dans l'éducation, c'était moins pour faire de leurs jeunes gens des hommes, que pour avoir des soldats robustes, forts et adroits; ce qui dans ce temps-là avait une grande importance dans les combats, lesquels se livraient ordinairement corps à corps. De nos jours, il importe seulement que le jeune soldat montre de l'adresse dans le maniement de son arme; ce qui ne s'enseigne certes pas à l'école.

La gymnastique militaire qui nous est imposée par la législation fédérale, est-elle bien celle qui conviendrait le mieux à l'école? Chacun a pu entendre au Congrès l'opinion d'un homme autrement plus compétent que moi sur cette matière, M. Dунant, professeur d'hygiène à l'Université de Genève, lequel a déclaré que la gymnastique militaire n'était ni rationnelle pour nos écoles, ni la plus hygiénique.

Je laisse à l'expérience pratique que nous en ferons tous, le soin de prouver qui a tort ou raison.

A propos de sorties et de promenades, l'auteur du rapport croit devoir leur accorder ses approbations.

Il pourrait faire davantage; il pourrait les recommander.

Les avantages intellectuels tirés de ces sorties sont incontestables, et l'instituteur devrait profiter pendant les plus beaux jours de l'hiver, au moins deux fois par mois, de ce vrai moyen intuitif.

En effet; que de leçons puisées dans la nature! S'agit-il de donner aux élèves pour objet de rédaction: les montagnes, une rivière, le lac (pour ceux qui en sont voisins), une plaine, aspect de la nature, etc.? Le maître mènera préalablement ses écoliers

dans l'endroit le plus favorable à la contemplation de l'objet à décrire; et tant par leurs propres réflexions que par celles que leur suggérera leur Mentor, les enfants seront capables d'émettre dans leur écrit plus d'idées que s'ils n'ont vu que les quatre murs de leur salle d'école.

La géographie peut aussi y trouver sa place.

Souvent des écoliers savent fort bien quelques principes géométriques, quelques théorèmes même, puis, devant un tas de foin ou de fumier (passez-moi l'expression) à cuber, un tas de gravier à évaluer, un champ un peu irrégulier à toiser, une bille de bois, etc., ils sont tous ahuris, et ne savent pas même se servir des objets les plus simples nécessaires pour le toisage.

C'est surtout pendant l'été, lorsqu'il n'y a à l'école que les plus jeunes enfants, que l'instituteur doit profiter de ce moyen intuitif.

Le rapport sur la deuxième question générale, présenté par M. Gigandet, me paraît très vrai et bien senti.

Le rapporteur ne s'est peut-être pas assez étendu, en ce qui concerne les *causes*.

Une de ces causes, à mes yeux très importante, a été complètement omise; je veux dire: « *La mauvaise éducation donnée dans la famille.* » Peut-être ce point a-t-il été écarté, par la raison qu'il ne rentrait pas directement dans le domaine primaire.

Cependant mieux on connaît les causes du mal, plus facilement on peut choisir le remède; et ce point me paraît si important, que je ne puis m'empêcher d'en dire quelques mots.

Qui comprend, surtout dans la campagne, le sens de ce simple mot: *éducation*?

Quel est le foyer domestique où il soit dignement interprété? Avouons-le, dans notre société matérialisée, il n'y en a plus que l'ombre et l'apparence; mais la véritable notion, et surtout la pratique, en est perdue.

Sans doute on fait beaucoup de bruit à son sujet, mais comme dit le poète:

Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

Qui s'occupe dans la famille de cette éducation, qui s'empare à la fois de l'âme, du cœur et de l'esprit pour les cultiver; de cette éducation qui embrasse en même temps tout ce qu'un jeune homme doit apprendre pour être un homme moral et vertueux, un chrétien solide et éclairé, un citoyen utile et dévoué, enfin un père de famille excellent et respecté, après avoir été un fils soumis et respectueux? Oh! il y a quelques

rare et précieuses exceptions ; mais malheureusement, le plus grand nombre des foyers domestiques, surtout à la campagne, méconnaissent la véritable éducation.

D'où cela vient-il ?

C'est que la *religion*, la pierre angulaire de la famille et de la société est en souffrance, et s'éteint de jour en jour à force de sophismes et de paradoxes ; la *foi* a disparu ; la *Parole de Dieu* a baissé et à peu près partout se trouve remplacée par un grossier matérialisme.

L'éducation dans la famille, manquant de sa base fondamentale, ne peut être que très médiocre.

Il est pitoyable de voir avec quelle facilité et quelle faiblesse, les parents se laissent dépouiller de leur autorité. — « *Il n'y a plus d'enfants aujourd'hui,* » me disait un jour, un père de famille. — « *C'est peut-être,* lui répondis-je, *parce qu'il n'y a plus de parents.* »

Ces derniers font aussi la remarque que plus on instruit les enfants dans les écoles, plus méchants et plus rusés ils deviennent. A qui la faute ? *Vétérans* de l'instruction primaire !... Instituteurs à chevaux blancs ! Je vous laisse répondre.

(A suivre.)

Nous avons reçu une lettre du Jura en réponse à un article de la *Volkszeitung* de Bâle. Nous la donnerons dans notre prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Notice sur Benoit Delphin, inspecteur des Ecoles primaires du canton, député au Grand Conseil, etc., par Claudius Fontaine-Borgel. Genève 1879.

M. Delphin était né à Carouge en 1806. Il fit ses études chez les Jésuites de Mélan et de Fribourg où il eut pour professeur le Père van Hecke, belge de nation, que l'auteur de ces lignes a connu. C'était un ancien officier des guerres de Napoléon, qui en avait conservé les habitudes de commandement et une franchise militaire qui contrastait avec la réserve étudiée de la plupart de ses confrères. M. Fontaine ne nous parle du Père van Hecke que pour nous dire que Delphin soutint sous ses auspices de ces *thèses à apparât*, dont les Jésuites aimaient à donner le spectacle à un public choisi et qui prenait cela pour de la science ; ce n'en était que l'ombre. Ces thèses s'imprimant toutes, il n'y avait rien d'étonnant à ce que celles de M. Delphin eussent la même fortune.

On destinait Delphin au sacerdoce. Mais il n'était pas fait pour la prêtrise et se voua à l'enseignement, parcourant tous les échelons sur lesquels M. Fontaine insiste trop, à notre avis. Nous dirons seulement

qu'après avoir fait preuve d'habileté, l'instituteur genevois fut chargé de donner des cours aux régents sur l'enseignement mutuel.

En 1839, devenu inspecteur d'Ecoles, M. Delphin entra en lice avec le fameux archiprêtre de Genève, Vuarin, sur la question des *Frères de la doctrine chrétienne* qu'il était question d'introduire et il s'acquitta la reconnaissance de ceux qui regardaient cette introduction comme un mal, entr'autres le célèbre physicien de la Rive qui complimenta Delphin sur sa brochure anonyme. Il fut en récompense porté au Conseil représentatif. A la même époque notre instituteur écrivait pour le *Propagateur des connaissances utiles* et allait étudier les méthodes en usage dans les pays voisins. En 1848, après la révolution qui faisait de Fazy le dictateur de Genève, Delphin faisait partie d'une commission nommée par le Grand Conseil pour l'élaboration d'une loi sur l'instruction publique.

Dans les dernières années de sa carrière depuis 1854, M. Delphin partageait son temps entre l'école et les péages fédéraux, alliage qui s'explique sans doute par le mince traitement fait à ce fonctionnaire et qui n'était en rapport ni avec l'importance de ses fonctions, ni avec l'importance d'une cité comme Genève, puisque le maximum des appointements qui lui aient été alloués n'a été que de 2,308 francs, soit 5000 florins de Genève.

M. Fontaine parle de M. Delphin comme d'un *savant* et d'un artiste. Il projetait d'écrire une *Histoire de l'Instruction publique*, quand il est mort, le 3 octobre 1869.

A nos yeux, Delphin a été surtout ce qu'on appelle un *homme utile* et un citoyen dévoué.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION. — La Suisse compte actuellement 134 établissements pour les enfants pauvres, dont 18 orphelinats, 23 colonies agricoles, 58 asiles, 10 institutions pour les sourds-muets, 3 pour les enfants idiots et 9 établissements industriels. Environ 6000 enfants sont arrachés ainsi à la misère. A ces établissements sont attachés 563 éducateurs des deux sexes avec 223 aides ou domestiques. Les dépenses faites en faveur de ces enfants s'élèvent à deux millions et chaque coûte en moyenne 365 fr. 34 de ces établissements sont subventionnés par l'Etat. Les autres sont dotés ou vivent de la charité.

VALAIS. — Le *Villageois* du 20 septembre, rédigé par M. Alphonse de Torrenté, l'un des hommes les mieux méritants de ce canton, relève les services rendus à l'agriculture par M. Charles-Louis de Bons qui a été le premier rédacteur en chef du journal agricole, fondé par le gouvernement de 1849.

Le *Villageois*, dans ce même numéro, rappelle que ce journal a travaillé à l'augmentation du traitement des instituteurs valaisans et que, dès 1866, son rédacteur proposait de porter à 450 fr. le minimum du traitement des régents et que cette proposition, applaudie par tout le monde, n'a pas encore reçu d'exécution. Le minimum du traitement des régents

tessinois fixés à 500 fr., le 24 janvier 1879, a cependant été blâmé par la presse unanime.

En Valais, en 1873, dans la discussion relative au même objet, il ne s'est trouvé personne pour réclamer l'exécution de ce qui avait été consenti en 1869.

Le *Villageois* ne nous dit pas la cause de cet état de choses. Des libéraux très avancés nous ont affirmé qu'il ne pouvait pas être question de *l'uniformité de traitement* dans un canton où il y a une si grande inégalité de situation, les écoles de montagne n'étant ouvertes que pendant quelques mois de l'année et ne donnant qu'une instruction tout-à-fait élémentaire. Les conditions topographiques et économiques du pays s'imposent au législateur. Mais M. de Torrenté qui a rempli des fonctions importantes dans son canton doit savoir cela mieux que personne.

FRANCE. Paris. — La statue de l'abbé de l'Épée, le fondateur de l'enseignement des sourds-muets dans ce pays, a été inaugurée dans l'asile de ces déshérités de la parole le 14 mai. Le ministre de l'intérieur honorerait de sa présence la fête inaugurale et a placé sur la poitrine du sculpteur, M. Martin, qui est lui-même un sourd-muet, la décoration de la Légion d'honneur.

PARTIE PRATIQUE

Leçons spéciales de choses servant à l'acquisition des idées.

(Suite.)

Le *Maitre*. — Chacun de vous doit écrire ces quatre mots à la suite du mot tête. — Trouvez un nom qui vienne du nom tête, Etienne (12 ans).

Etienne. — Entêtement.

Le *Maitre*. — C'est-à-dire....

Etienne. — Attachement obstiné à ses idées, à ses opinions, même quand on les reconnaît fausses.

Le *Maitre*. — Et si on les croyait justes.

Etienne. — Ce ne serait plus de l'entêtement.

Le *Maitre*. — Ce serait alors ?

Etienne. — Qu'on ne démord pas d'une chose quand on a raison.

Le *Maitre*. — Soit. Seulement quand je vous demande un nom, ne me répondez point par une phrase, mais appliquez-vous à trouver un nom. Le mot demandé est *constance* ou bien *fermeté dans ses opinions*.

Que feriez-vous si une personne respectable, instruite, combattait l'opinion que vous avez d'une chose et cherchait à vous faire admettre la sienne ?

Etienne. — Je réfléchirais sérieusement, j'écouterais ses explications, puis si je voyais que je ne me trompe pas, je n'en démordrais pas.

Le *Maitre*. — Toujours démordre. — Ce verbe rend la pensée, mais il est peu élégant, dites plutôt : Je ne renoncerais pas à mon sentiment.

Pensez-vous, Guillaume, qu'il y ait, dans ce cas, quelques précautions à prendre ?

Guillaume. — Je le crois : quand en est jeune et qu'on parle à une personne respectable, il convient d'être très poli, mesuré dans ses paroles ; mais je dis que l'on doit conserver son opinion si l'on est sûr d'être dans le vrai.

Le Maître. — Quel nom pourrait-on appliquer à celui qui, sans avoir suffisamment réfléchi, change de sentiment à la moindre contradiction, Ernest ?

Ernest. — C'est un imbécile, une bête !

Le Maître. — N'employez pas facilement ces expressions, qui ne sont pas toujours exactes, mais qui sont grossières dans tous les cas : *imbécile* signifie *faible d'esprit*, incapable de raisonner ; *bête*, veut dire *sans jugement*. On se sert plutôt du mot *girouette*, parce que.... ?

Ernest. — Parce qu'il agit comme la girouette, qui tourne au moindre vent.

Le Maître. — Epelez le mot girouette, Victor, puis écrivez tous. Isidore, cherchez, épelez, expliquez un verbe qui vienne du mot *tête*.

Isidore. — Entêter, s'entêter.

Le Maître. — Tout le monde écrit. L'espèce de verbe, Isidore ?

Isidore. — *Entêter* est actif ; *s'entêter* est pronominal.

Le Maître. — Et ils signifient ?

Isidore. — *Entêter*, actif, veut dire enfler d'orgueil ou bien étourdir, diminuer la sensibilité ; pronominal, il a le sens de s'obstiner, s'opiniâtrer.

Le Maître. — Donnez des exemples.

Isidore. — La prospérité *n'entêtait* pas le vertueux Job. — Le gaz carbonique *entête* ceux qui le respirent. — L'orgueilleux *s'entête* dans ses projets ambitieux.

Le Maître. — Qu'est-ce que la tête, Victor ?

Victor. — C'est le haut du corps.

Le Maître. — Sans doute ; mais votre explication ne nous instruit guère. — Jules peut-il nous dire quelque chose de plus complet ?

Jules. — Je me rappelle avoir vu, quand on a découpé un porc chez mon père, que la tête est une espèce de boîte remplie d'une substance blanche et ridée à la surface, que l'on nomme *cervelle*.

Le Maître. — Vous avez bien observé. — Essayez de nous dire tout cela convenablement.

Jules. — La tête est la partie supérieure du corps ; c'est une sorte de boîte osseuse, remplie par la cervelle et qui présente au-dehors les cheveux, les yeux, les oreilles, le nez, la bouche.

Le Maître. — Quelle forme présente la tête, dans son ensemble, Lucien (7 ans) ?

Lucien. — Elle est ronde.

Le Maître. — Ronde comme une boule ?

Lucien. — Oh ! non, Monsieur.

Le Maître. — Je suppose qu'elle soit ainsi faite ; comment la qualifierait-on, Gustave (9 ans) ?

Gustave. — Je ne sais pas.

Le Maître. — Il est facile de répondre ainsi, mais cela ne suffit pas.

Voyons, remuez-vous ! Cherchez de quels noms on se sert pour désigner les objets ronds comme une boule.

Gustave. — On dit d'abord boule, puis globe, globule, sphère.

Le Maître. — Bien. Et les adjectifs correspondants ?

Gustave. — A boule, je n'en trouve point ; mais globe et globule ont fait globulaire ; sphère a formé sphérique.

Le Maître. — Voilà qui est répondu. — Epelez, et que chacun écrive : globe, globule, globulaire ; sphère, sphérique... Attention aux accents, dans ces deux derniers mots. — On emploie le mot globulaire pour qualifier les petits corps : les gouttes de pluie sont globulaires ; on se sert de l'adjectif sphérique pour rappeler la forme de la boule : la terre est sphérique, vos billes bien-aimées sont sphériques. — Allons, Gustave, si la tête était ronde comme une boule, on dirait?...

Gustave. — La tête est sphérique.

Le Maître. — Oui, mais elle n'a pas cette forme, et si nous employions le qualificatif sphérique, en parlant de notre tête, nous ferions entendre qu'elle ressemble à celle du chat, ce qui ne serait pas flatteur pour notre amour-propre. Il nous faut un autre adjectif. — Cherchons ensemble : ne connaissez-vous pas, à la cuisine ou sur la table du vendredi, un objet qui rappelle la forme de la tête dans son ensemble ?

Gustave. — Ah ! oui, un œuf.

Le Maître. — Et l'adjectif correspondant, Maurice (11 ans) ?

Maurice. — Je ne sais pas.

Le Maître. — On dit *ovale* et *ovalaire* s'il s'agit d'une *figure plane*, et *ovoïde* quand on veut désigner un corps arrondi à la manière d'un œuf. Ainsi la tête est *ovoïde*, et la ligne courbe qui en représente l'extérieur se nomme *ovale*. — Ce mot, employé comme nom, est masculin. — Je vous dessine au tableau un *ovale* : regardez, les grands surtout, de quelle manière je procède.

Epelez *ovale*, *ovalaire*, *ovoïde*, Cyprien.

César, Antoine et Bernard vont faire entrer l'un de ces mots dans une phrase.

César. — Si l'on coupe un œuf dans le sens de la longueur, la figure obtenue est un ovale.

Antoine. — La bouche est une cavité ovalaire.

Bernard. — La tête de l'homme est ovoïde.

Le Maître. — Ceci n'est pas mal ; mais continuons. — Qu'est-ce qui recouvre la tête, Louis ?

Louis. — Les *cheveux*.

Le Maître. — Emile, le mot cheveu est un... ?

Emile. — Le mot cheveu est un nom parce qu'il sert à...

Le Maître. — Les deux orthographes du nom cheveu ?

Emile. — Au singulier, cheveu ; au pluriel, cheveux.

Le Maître. — L'ensemble, la réunion des cheveux d'une personne s'appelle, Louis ?

Louis. — *Chevelure*.

Le Maître. — Epelez, Louis, puis écrivez tous. — Victor va nous dire à quoi sert la chevelure.

Victor. — C'est pour se peigner.

Le Maître. — Croyez-vous vraiment que Dieu n'ait mis une chevelure sur notre tête que pour donner à votre mère le souci de l'entretenir, et à moi l'ennui de vous rappeler quelquefois qu'elle est mal soignée.

Victor. — Ce ne doit pas être pour cela, mais je ne vois rien.

Le Maître. — Cherchons encore. — Dites-moi si l'on vous coupe les cheveux à la veille de l'hiver.

Victor. — Non, monsieur : j'aurais froid à la tête et je serais facilement *enchifrogné*.

Le Maître. — Ah ! voici un mot que le dictionnaire n'a pas enregistré ; on dit : *enchifrené*, *enchifrènement*, et non *enchifrognement*. — Epe-lons et écrivons bien vite, pour ne pas oublier ces deux mots. — Ainsi *Victor*, la chevelure sert à ...

Victor. — A protéger la tête contre le froid.

Le Maître. — Est-ce tout ? — Cherchez encore. — Rien ! — Comment se coiffent les pompiers, quand ils vont au feu ?

Victor. — Ils se mettent sur la tête un casque de fer.

Le Maître. — Fort bien. — Et pourquoi, *Amédée* ?

Amédée. — C'est pour ne pas se brûler.

Le Maître. — Oui, sans doute ; mais le casque ne défend pas tout le visage. Ces braves travailleurs n'ont-ils à craindre que le feu ?

Amédée. — J'y suis, monsieur : ils ont encore à redouter les pierres, les tuiles, les bois qui tombent et pourraient les blesser à la tête.

Le Maître. — Eh bien ?

Amédée. — Les cheveux nous rendent le même service dans les circonstances ordinaires de la vie, ils forment coussins, ils amortissent les coups.

Le Maître. — Alors, en parlant du rôle de la chevelure, nous dirons ?....

Amédée. — Nous dirons que la chevelure protège la tête contre le froid et contre les chocs violents.

Le Maître. — Voilà qui est complet, cette fois ; et j'ajoute que cette protection est d'autant plus nécessaire que la moindre déchirure causée au cerveau logé dans la boîte osseuse est une cause de mort.

On va étudier de la même manière un cheveux en particulier : le bulbe, le corps tubulaire, la couleur dûe au liquide qui remplit ce dernier.

On passera en revue les sourcils qui tamisent la lumière et font dériver la sueur sur les tempes ; les cils et les paupières, qui protègent l'œil contre la poussière et les insectes et qui le ferment pendant le sommeil ; les larmes qui le nettoient ; le nez que la nature a ouvert au-dessus de la bouche pour dénoncer aux aveugles et aux étourdis la mauvaise qualité de certains aliments ; la bouche, qui nous rend des services multipliés ; la barbe même, destinée à protéger la bouche et la gorge chez les hommes que leurs travaux appellent au dehors pendant les rigueurs de l'hiver.

Ces entretiens donnent l'occasion de placer des conseils, de rectifier des phrases incorrectes, de blâmer les expressions grossières.

ARITHMÉTIQUE.

(Cours élémentaire.)

Deuxième mois. Troisième semaine.

I. Le maître apporte des paquets de dix feuilles, chaque feuille contenant cent croix. Exercices : mille, deux mille.... dix mille. — Chaque élève trace sur son ardoise cent croix, dix par rangée. — Ramassons les ardoises et comptons. — Apprendre à tracer les chiffres de 1 à 5.

I 1 II 2 III 3 IIII 4 IIIII 5

II. Le tableau est disposé de la manière suivante :

		m	c	d	u
--	--	---	---	---	---

Dans la première colonne nous mettrons les unités *simples* (quand il n'y en a pas dix). — Faire comprendre que les dizaines, les centaines, les mille sont aussi des *unités*. — Formation de nombres au moyen de feuilles de centaines, de bandes de dizaines et de croix tracées dans la colonne des unités simples. — Comptons depuis mille. Je place dans la colonne des mille un paquet de dix centaines et je trace une croix dans la colonne des unités simples : mille un, mille deux.... mille neuf. — Qu'y a-t-il dans la colonne des dizaines et dans celle des centaines ? — Il n'y a rien. — Pourquoi ? est-ce parce qu'il n'y a pas de dizaines, ni de centaines dans le nombre mille neuf ? — Il n'y en a pas de séparées. — mille quatre-vingt-dix-neuf. — Si j'ajoute une unité, voilà une nouvelle dizaine qui est la dixième ; ces dix dizaines forment une centaine. La case de dizaines devient vide et je place une feuille de dix dizaines à celle des centaines ; je dis... ? — Ecriture des chiffres jusqu'à 6.

III. Décomposition des nombres en mille, centaines, dizaines et unités simples. — Compter dizaine par dizaine, centaine par centaine.

IV. La dizaine de mille. La centaine de mille. Le million. — Ecriture des chiffres jusqu'à 8.

Quatrième semaine. — Récapitulation.

Troisième mois. — Programme : Numération écrite. Tracé des chiffres. Ecriture et lecture des nombres de deux et de trois chiffres. — Exercices de calcul mental.

ALGÈBRE.

Solution du problème 16, page 336.

Le marchand payant le m. $7\frac{1}{2}$ fr. et le vendant 6 fr., perd par mètre $\frac{1}{5}$. S'il n'avait pas reçu 5 m. de plus, il aurait perdu $\frac{1}{5}$ ou $\frac{5}{15}$ du prix d'achat. Mais il ne perd que $13\frac{1}{3}\%$ = $\frac{40}{3}\%$, c'est-à-dire les $\frac{40}{300}$ ou $\frac{2}{15}$ de ce prix. Par conséquent les 30 fr. qu'il retire de la vente des 5 m. reçus en plus, = $\frac{1}{15}$ du prix d'achat, qui est de $30 \times 15 = 450$ fr. $450 : 7\frac{1}{2} = 60$.

Reçu de bonnes solutions de MM. Beck (Genève), Hulliger (Locle), Crottaz (Daillens), Bussy (Vufflens), Mottier (Sugiez), Mlle P. (C.), Perret (Chaux-de-Fonds).

PROBLÈMES.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir aujourd'hui à nos lecteurs

quelques problèmes pris dans un excellent ouvrage qui va paraître prochainement : *S. Tzaut, exercices et problèmes d'algèbre* (2^e série).

Ce riche recueil mérite certainement le meilleur accueil, *quoiqu'il ait été publié chez nous*, dit l'autre jour notre ami, l'excellent mathématicien Ch. R.

17. Le produit de deux nombres est 153 et l'un dépasse 13 d'autant d'unités que 13 dépasse le plus petit des deux nombres. Trouver ces derniers.

18. Trois nombres sont entre eux dans le même rapport que les fractions $\frac{2}{3}$, $\frac{5}{4}$, $\frac{4}{5}$, la somme de leurs carrés est 148 225. Quels sont ces nombres.

19. On a acheté un certain nombre de kilogrammes de café, 4 fois autant de thé et 6 fois autant de laine. Pour le kilogramme de chaque marchandise, on paye autant de francs qu'on a pris de kilogrammes de cette marchandise, et en tout on a dépensé 477 fr. Combien a-t-on acheté de café ?

20. J'achète des oranges, dont chacune coûte un nombre de centimes égal au tiers du nombre d'oranges achetées. Avec la même somme, j'aurais pu avoir deux fois autant de pommes plus 21, en payant par pomme 12 cent. de moins que le prix d'une orange. Combien ai-je acheté d'oranges ?

21. Les centres de deux cercles se meuvent sur deux droites qui se coupent à angle droit, et ils se dirigent vers le point d'intersection. Le centre du premier cercle, dont le rayon est de 46 m. est éloigné de 2248 m. du sommet de l'angle droit, et s'en rapproche avec une vitesse de 7 m. par seconde. Le second cercle à un rayon de 14 m. ; son centre est à 1628 du sommet de l'angle droit, et s'en rapproche avec une vitesse de 5 m. par seconde. Au bout de combien de temps les deux cercles seront-ils tangents extérieurement ?

22. D'un essaim de mouches à miel

Prends la moitié puis la racine :

Dans un champ de jasmins cette troupe butine.

Huit neuvièmes du tout voltigent dans le ciel.

Une abeille solitaire

Entend dans un lotus son mâle bourdonner :

Attiré par l'odeur, pendant la nuit dernière

Il s'était fait emprisonner.

De combien est l'essaim, le saurais-tu, ma chère ?

(Ce problème est tiré d'un traité de *Bhâscara*, auteur hindou du XII^e siècle. Le traité est dédié à une femme à laquelle tous les énoncés de problèmes sont adressés.)

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.